

**CIRCULAIRE 086-18**

Le 4 juin 2018

**BetaPro S&P 500 VIX Short-Term Futures™ 2X Daily Bull ETF (HVU)  
Retrait de la cote**

**L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (« LA CDCC ») ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA « BOURSE »). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LES ÉMETTEURS CONCERNÉS PAR CETTE TRANSACTION.**

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que la Bourse de Toronto a annoncé le 30 mai 2018 le retrait de la cote de BetaPro S&P 500 VIX Short-Term Futures™ 2X Daily Bull ETF (HVU) à la fermeture de marché le 6 juin 2018.

**BetaPro S&P 500 VIX Short-Term Futures™ 2X Daily Bull ETF (HVU)**

**CDCC et M-X détails : Retrait de la cote des actions ordinaires :**

**Il n'y aura pas de rajustement de contrat** pour ces séries d'options.

À la date effective, le 6 juin 2018, les modifications apportées à la classe d'options (HVU) seront comme suit :

- Le symbole ne sera pas ajusté et restera (HVU).
- Aucune nouvelle série d'options ne sera inscrite aux fins de négociation.
- Seules les transactions de clôture seront permises.
- Toutes les séries qui n'ont pas d'intérêt en cours seront retirées de la cote à la date effective.
- Le livrable et le CUSIP demeurent inchangés.
- Après la date effective, la fonction de levée automatique **ne sera pas disponible**. Seuls les exercices manuels seront disponibles et devront être traités manuellement par les membres de la CDCC.

**VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.**

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au 514 871-7877. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des opérations intégrées de la CDCC.

Gladys Karam  
Directrice, Dérivés sur actions  
Marchés financiers